



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le lundi 7 avril 2025

Santé animale : l'État poursuit son engagement dans le financement de la campagne vaccinale contre la fièvre catarrhale ovine (FCO)

L'État poursuit son engagement auprès des éleveurs pour limiter les impacts de la FCO en sécurisant l'accès aux vaccins en tension sur le continent européen aux éleveurs français. Il lance ainsi un marché public qui permettra de mettre à disposition pour 2025 des doses de vaccins concernant les sérotypes 1 et 8. En intervenant exceptionnellement là où les lignes de production sont les plus en tension, et dans la limite du possible, l'État joue son rôle de garant sanitaire en cas de déséquilibres de marché.

Ainsi, pour anticiper la progression de la FCO de sérotype 1, présente en Espagne, l'État va commander des vaccins contre ce sérotype pour former un cordon sanitaire protégeant les cheptels de l'Hexagone. Ces vaccins permettront de vacciner les cheptels bovins et ovins présents dans les départements des Pyrénées-Atlantiques, des Landes, du Gers, des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Pour sécuriser l'approvisionnement des vaccins contre la FCO de sérotype 8, l'État a décidé de commander 7 millions de doses pour protéger le cheptel ovin de France métropolitaine, le plus touché par une surmortalité due à la maladie en 2024. En réduisant la circulation virale, cette vaccination bénéficiera également indirectement à l'ensemble des cheptels de ruminants.

L'ensemble de ces vaccins (sérotypes 1 et 8) commandés par l'État seront mis à disposition gratuitement des éleveurs dès cet été, via leur vétérinaire sanitaire.

Cette intervention exceptionnelle intervient alors que les travaux conduits dans le cadre des assises du sanitaire animal, lancées par la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en janvier dernier, ont justement pour ambition de mieux adapter notre modèle sanitaire animal à cette nouvelle donne épidémique. Un premier jalon a été posé le 30 janvier 2025 devant plus de 200 acteurs du sanitaire. Ces Assises ont pour but de construire avec les éleveurs une stratégie de long terme afin d'améliorer notre résilience collective face aux dangers sanitaires.

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est totalement mobilisé, à court terme et dans une stratégie de plus long terme, aux côtés des filières professionnelles, pour lutter contre la diffusion des maladies sur le territoire et en limiter leurs impacts.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv